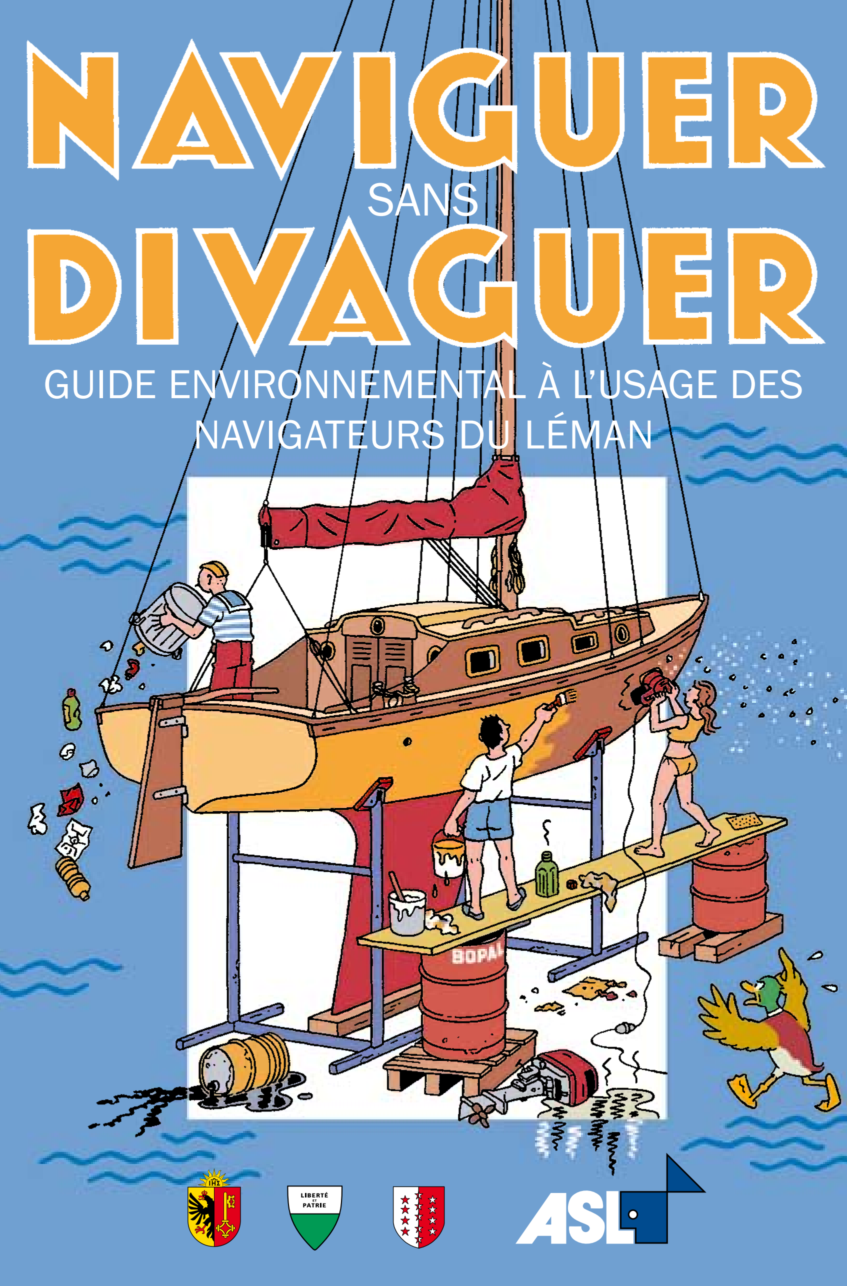

NAVIGUER
SANS
DIVAGUER
GUIDE ENVIRONNEMENTAL À L'USAGE DES NAVIGATEURS DU LÉMAN
BOPAL
LIBERTÉ ET PATRIE
ASL



AVANT-PROPOS

Les cantons de Genève, Vaud et Valais s'associent à l'Association pour la Sauvegarde du Léman pour offrir un guide aux navigateurs du Léman.

Les récents exploits des navigateurs helvétiques dans les mers du Sud feront certainement souffler un vent puissant dans les voiles lémaniques et les vocations ne manqueront pas d'émerger.

Dans ce contexte, le nouveau guide convivial et très complet «Naviguer sans divaguer» de l'ASL tombe au bon moment.

Nous engageons tous les amoureux du Léman à découvrir de manière respectueuse les richesses naturelles du plus grand lac d'Europe occidentale, à profiter des prestations portuaires offertes et à préserver par un comportement responsable ce précieux réservoir d'eau douce.

Robert Cramer
Conseiller d'Etat
Département de l'intérieur, de l'agriculture
et de l'environnement du canton de Genève

Jean-Claude Mermoud
Conseiller d'Etat
Département de la sécurité et de
l'environnement du canton de Vaud

Jean-Jacques Rey-Bellet
Conseiller d'Etat
Département des transports, de l'équipement
et de l'environnement du canton du Valais

Sommaire

Respectons le lac	3
Le Léman en bref	4-5
Croisière et écotourisme	6-7
Où aller observer la nature sans la déranger ?	8-9
Carte des ports et de leurs équipements	10-11
Entretenir et bricoler son bateau	12-13
Vie à bord	14
Les ports du Léman et leurs équipements	15-19
Energie et motorisation	20-21
Adresses et contacts utiles	22-23



RESPECTONS LE LAC

Je pollue, tu pollues, il pollue… nous polluons tous, que ce soit à la maison, au travail ou pendant les loisirs. En d’autres termes, je suis donc je pollue!
Combien de gestes faisons-nous quotidiennement sans trop y réfléchir, par facilité, par flemme ou par distraction, qui portent atteinte à la qualité de l’environnement? Assurément beaucoup si l’on n’y prend garde. Le cumul des petits pollueurs fait les grandes pollutions…

Ce guide vous informe sur les comportements intelligents à adopter pour moins polluer lorsque vous naviguez, que ce soit sur un bateau à voile ou à moteur.
Alors, à quai ou sur les flots, évitons les gestes idiots. Nous avons tout à y gagner: un lac toujours plus beau et de moins en moins pollué, apte à remplir au mieux ses trois vocations socio-économiques principales: un réservoir de qualité pour la production d’eau potable, un milieu propice à la reproduction naturelle des poissons nobles et un espace de loisir agréable et attrayant sans risques pour la santé.

Jean-Bernard Lachavanne
Président de l’ASL

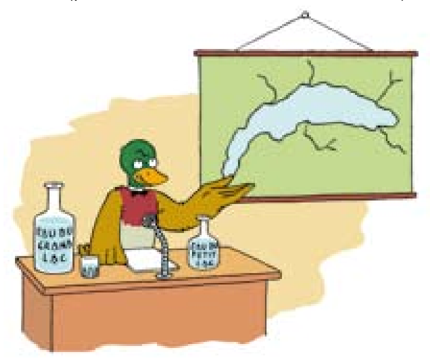




LE LÉMAN EN BREF

Un petit dans la cour des grands

Avec ses 89 milliards de m³, le Léman constitue la plus grande réserve d'eau douce d'Europe centrale et occidentale. Sa superficie de 582 km² le place en deuxième position derrière le lac Balaton (690 km²). Avec une profondeur maximale de près de 310 m, il est dépassé par le lac de Côme (414 m) et par le lac Majeur (375 m). A l'échelle du monde, les dimensions du Léman, par comparaison avec celles des grands lacs, en font une gouille. Le lac Baïkal, par exemple, a une superficie de 31'500 km² (plus de 50 fois la surface du Léman) et une profondeur maximale de 1'620 m. Les grands lacs nord-américains totalisent une superficie de 245'240 km² et un volume de 24'620 km³, le lac Supérieur détenant le record de surface avec 83'300 km² (143 fois la surface du Léman!).



Deux lacs en un

Bien que formant géographiquement un seul lac, le Léman peut être subdivisé en deux parties distinctes: le Grand lac, composé d'une cuvette unique profonde (310 m) et le Petit lac, plus étroit, composé d'une série de trois cuvettes, celles de Bellevue (50,4 m), celle de Tougues (70,4 m) et celle de Nyon (76,5 m).

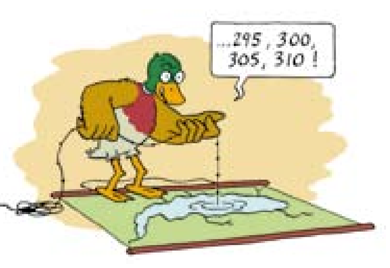
Alimentation en eau du Léman [1]

Le Léman est alimenté par les eaux de drainage d'un bassin versant de 7395 km² dont 6505 km² sont situés en Suisse et 890 km² en France. L'altitude moyenne du bassin lémanique est très élevée (1'637 m), ce qui s'explique par la présence des Alpes (point le plus élevé du bassin: La Pointe Dufour culminant à 4634 m).

Modes les plus importants d'utilisation des sols [2]

Plus du tiers des sols du bassin lémanique (34,5%) est constitué de terres incultes d'altitude alors que les forêts en couvrent 22%, les pâturages 23% et les terres cultivables seulement 20,5%.

Population [1]



La population de la région lémanique (bassin versant du Rhône de sa source à Chancy, incluant le bassin de l'Arve et des rivières du bassin genevois), s'élevait en l'an 2000 à 1'570'420 habitants dont 1'167'930 côté suisse et 402'490 côté français. A cette population permanente, s'ajoute une population touristique qui correspond à une capacité d'accueil de 948'440 lits (462'080 en Suisse et 486'360 en France).

Gestion des eaux du Léman

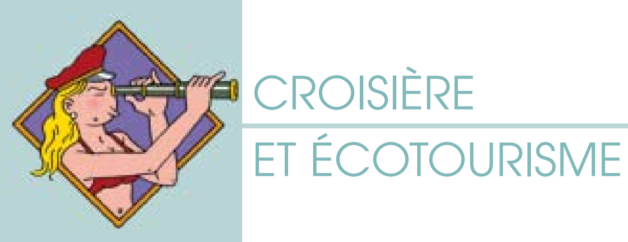
Cinq entités politiques, trois cantons suisses (Valais, Vaud et Genève) et deux départements français (Haute-Savoie et Ain), sont concernées par la gestion des



ressources en eau et des milieux aquatiques de la région lémanique.

[1] CIPEL (2002) Rapp. Comm. Int.prot.eaux du Léman contre pollut.

[2] CIPEL (1999) Apports diffus de phosphore d'origine agricole. Rapp. Comm. Int.prot.eaux contre pollut., Campagne 1998, 221-229.



CROISIÈRE ET ÉCOTOURISME

Lorsque vous, navigateur, tant en bateau à moteur qu'en voilier, partez en balade sur le lac, vous vous rendez en pleine nature et recherchez souvent beauté des paysages, magie des lumières, calme des eaux dormantes ou au contraire impressions fortes sous des vents impétueux. Près des rives aussi, la nature devrait régner. Mais en ces lieux tant prisés par l'homme, elle se fait rare, ce qui la rend d'autant plus précieuse. Oiseaux, poissons, roselières sont fragiles et l'attrait qu'ils exercent sur nous ne doit pas faire oublier que leur conservation exige de nous tous, navigateurs et promeneurs, des égards particuliers et le respect de certaines règles de comportement.

Eco-conseils aux plaisanciers



A l'approche des sites naturels, respectez les **éventuels balisages**. En naviguant parallèlement à la rive, observez une distance de 300 mètres en cas d'absence de signalisation spécifique. Une navigation trop rapprochée, même silencieuse, perturbe les oiseaux.

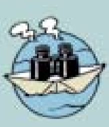


Une **roselière** est un milieu de vie fragile qui sert de refuge à de nombreuses espèces d'animaux, abrite leurs amours et cache leurs petits. Elle doit être approchée avec un maximum de précautions: coupez le moteur et ne générez pas des vagues qui pourraient en altérer la nature. Si vous mettez pied à terre, veillez à ne pas piétiner la végétation. Les roselières sont rares et très sensibles aux nuisances.

Veillez également à ne pas déranger inutilement les concentrations de canards hivernants en les contournant le cas échéant. En effet, le bilan énergétique des oiseaux est serré à cette époque et les envols répétés les épuisent, compromettant leur survie.





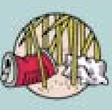


Un guide ornithologique et une bonne paire de jumelles facilitent l'**observation des oiseaux** de votre lac. Attention toutefois à ne pas les effaroucher! Un oiseau migrateur effrayé pourrait quitter le site sans avoir pris le temps de se nourrir suffisamment, ce qui risquerait de mettre son voyage en péril.



Les **animaux domestiques**, particulièrement les chiens, effrayent les oiseaux. Dans les sites protégés et les réserves naturelles, les chiens sont en général interdits. Certains sites les tolèrent toutefois tenus en laisse. Si vous avez un chien à bord, évitez de le laisser nager à proximité des oiseaux, même s'il semble y prendre un grand plaisir.





Les **sites naturels** devraient être visités uniquement pour leur intérêt faunistique et floristique. Choisissez d'autres lieux pour piquer une tête ou casser la croûte.

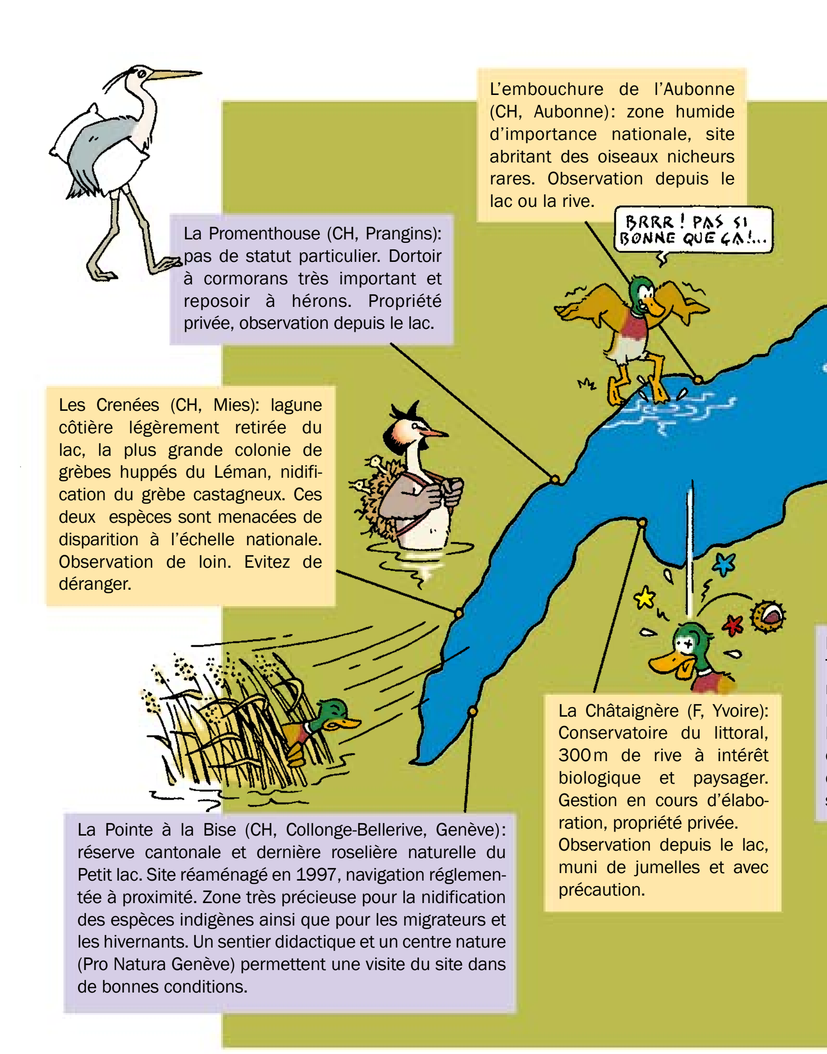


Respectez les autres navigateurs! Le Léman est un espace de détente pour tous. Si vous pratiquez le motonautisme ou le ski nautique, restez bien à l'écart des autres embarcations et naviguez loin des côtes. Le bruit est une agression tant pour la faune que pour les hommes. Ne l'imposez pas aux autres.



Amateurs de vitesse: sachez que les vagues que vous générez contribuent à la disparition des précieuses roselières devenues trop rares sur nos rives. Restez au large.

OÙ ALLER OBSERVER LA NA



L'embouchure de l'Aubonne (CH, Aubonne): zone humide d'importance nationale, site abritant des oiseaux nicheurs rares. Observation depuis le lac ou la rive.

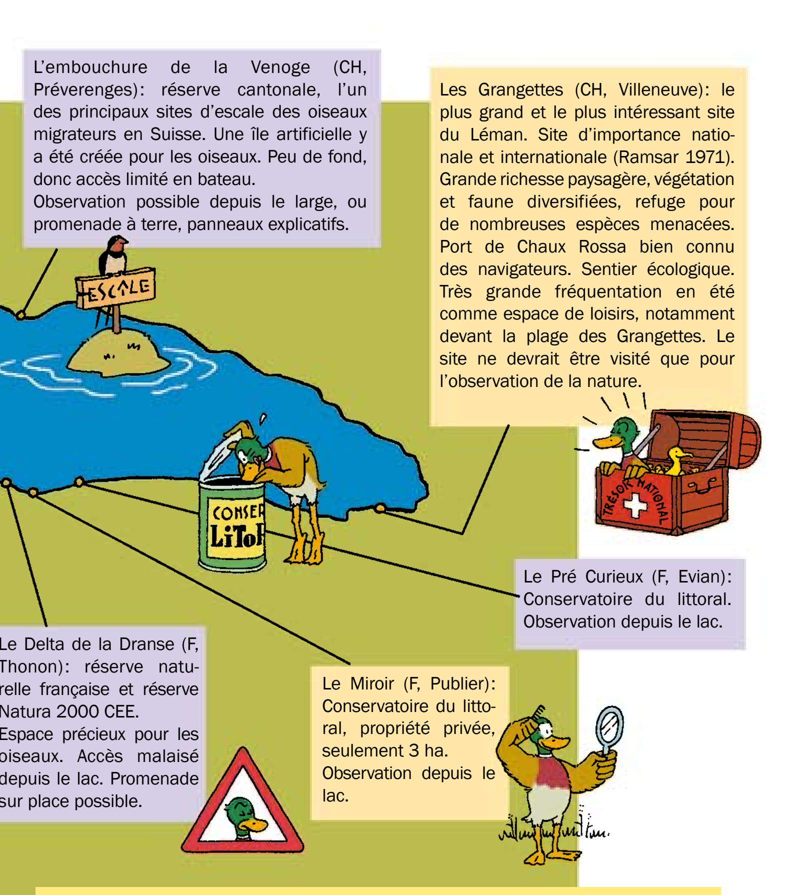
La Promenthouse (CH, Prangins): pas de statut particulier. Dortoir à cormorans très important et reposoir à hérons. Propriété privée, observation depuis le lac.

Les Crenées (CH, Mies): lagune côtière légèrement retirée du lac, la plus grande colonie de grèbes huppés du Léman, nidification du grèbe castagneux. Ces deux espèces sont menacées de disparition à l'échelle nationale. Observation de loin. Evitez de déranger.

La Châtaignère (F, Yvoire): Conservatoire du littoral, 300 m de rive à intérêt biologique et paysager. Gestion en cours d'élaboration, propriété privée. Observation depuis le lac, muni de jumelles et avec précaution.

La Pointe à la Bise (CH, Collonge-Bellerive, Genève): réserve cantonale et dernière roselière naturelle du Petit lac. Site réaménagé en 1997, navigation réglementée à proximité. Zone très précieuse pour la nidification des espèces indigènes ainsi que pour les migrateurs et les hivernants. Un sentier didactique et un centre nature (Pro Natura Genève) permettent une visite du site dans de bonnes conditions.

TURE SANS LA DÉRANGER ?



L'embouchure de la Venoge (CH, Préverenges): réserve cantonale, l'un des principaux sites d'escale des oiseaux migrateurs en Suisse. Une île artificielle y a été créée pour les oiseaux. Peu de fond, donc accès limité en bateau.
Observation possible depuis le large, ou promenade à terre, panneaux explicatifs.

Les Grangettes (CH, Villeneuve): le plus grand et le plus intéressant site du Léman. Site d'importance nationale et internationale (Ramsar 1971). Grande richesse paysagère, végétation et faune diversifiées, refuge pour de nombreuses espèces menacées. Port de Chaux Rossa bien connu des navigateurs. Sentier écologique. Très grande fréquentation en été comme espace de loisirs, notamment devant la plage des Grangettes. Le site ne devrait être visité que pour l'observation de la nature.

Le Pré Curieux (F, Evian): Conservatoire du littoral. Observation depuis le lac.

Le Delta de la Dranse (F, Thonon): réserve naturelle française et réserve Natura 2000 CEE.
Espace précieux pour les oiseaux. Accès malaisé depuis le lac. Promenade sur place possible.

Le Miroir (F, Publier): Conservatoire du littoral, propriété privée, seulement 3 ha.
Observation depuis le lac.

Par ailleurs, sachez que toutes **les embouchures de rivière** présentent un grand intérêt écologique-: elles servent notamment de voie de communication pour diverses espèces d'animaux. C'est de là que la truite lacustre, guidée par son instinct, remonte vers la source des rivières pour se reproduire. Quant aux **îles**, la plupart d'entre elles sont déclarées sites protégés. Observez les oiseaux d'eau avec discrétion. Ne laissez pas vos chiens les effayer.



LES PORTS ET LEURS ÉQUIPEM

- N — Nombre de places visiteurs
- Eau potable
- Electricité
- Essence

4 St-SULPICE "Les Pierrettes"

2 PREVERENGES (port du Bief)

12 MORGES (château)

20 MORGES "Petit bois"

13 St-PREX (port de Taillecou)

6 ALLAMAN (port de l'Aubonne)

3 PERROY

8 ROLLE (château)

18 ROLLE

12 PRANGINS "Les Abériaux"

11 NYON

4 CRANS-près-CELIGNY

6 FOUNEX

2 COPPET

2 TANNAY

8 PORT-CHOISEUL

6 GENEVE-Eaux-Vives "Pierres du Niton"

6 GENEVE-Eaux-Vives "Maison royale"

14 LUTRY Vieu

10

5 LA

27 LA

SCIEZ

YVOIRE

NERNIE

HERMANCE (port des Mouches) 3

COLOGNY "La Tour-Carrée" 6

COLOGNY "La Nautique" 6

MENTS



(port du
x Stand)

PULLY

USANNE
(Ouchy)

USANNE
(Vidy)

LUTRY 15

CULLY
(port de Moratel) 4

CHARDONNE/VEVEY
(Pichette ouest) 2

CHARDONNE
(Pichette est) 20

VEVEY 4

LA-TOUR-DE-PEILZ 12

CLARENS
(port du Basset) 20

MONTREUX 2

VILLENEUVE
(port de l'Ouchettaz) 4

NOVILLE
(port du Vieux-Rhône) 25

BOUVERET 20

MEILLERIE 12

EVIAN-LES-BAINS
"Les Mouettes" 48

EVIAN-LES-BAINS
(port commercial) 10

AMPHION-PUBLIER 5

THONON-LES-BAINS
"Les Rives" 75

15

20

R 10

(réservés aux membres)



ENTRETENIR ET BRICOLER SON BATEAU

Avant l'arrivée des beaux jours, un petit coup de neuf s'impose pour beaucoup de bateaux. De nombreux ports proposent des places pour l'hivernage à terre ou l'entretien des embarcations. Les travaux réalisés à cette période sont le plus souvent le carénage et la peinture, la vidange du moteur ainsi que les grands nettoyages intérieurs et extérieurs. Les substances utilisées à cet effet et les déchets qui en résultent impliquent qu'on respecte certaines précautions.

Eco-conseils au navigateur bricoleur



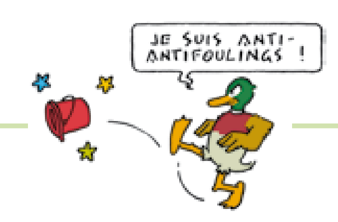
Le **ponçage** de l'antifouling de votre bateau émet de fines particules toxiques pour l'homme et l'environnement. Equipez-vous d'un masque avant de procéder à "l'opération peau neuve". Si vous travaillez à sec, il est obligatoire d'utiliser une ponceuse munie d'un système d'aspiration. Si en revanche vous poncez à l'eau, assurez-vous qu'un collecteur d'eaux polluées soit disponible sur place. Dans tous les cas, la loi exige que le site soit équipé d'une grille de réception des eaux de surface, d'un dépotoir et d'un séparateur d'hydrocarbure avec un raccordement au réseau d'eaux polluées menant à une STEP (station d'épuration). Les sites aménagés pour ces travaux sont répertoriés dans les tableaux des pages 16 à 19.



Les **antifoulings** sont également nocifs pour l'environnement. Prudence et parcimonie s'imposent! N'achetez que des produits agréés par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP) et évitez absolument ceux contenants des organoétains. Ces substances, interdites depuis 1990, sévissent malheureusement toujours sur le marché. Les produits qui ne sont pas dans la liste de l'OFEFP sont interdits en Suisse.



Le Léman souffre encore d'un excédent de **phosphates**. Optez pour les produits de nettoyage exempts de phosphates ou qui en contiennent peu et qui sont biodégradables. Veillez toujours à travailler sur une aire équipée de grilles de sol raccordées à un collecteur d'eaux polluées. Lors d'un nettoyage superficiel à flot, les eaux rejetées au lac ne doivent contenir aucun produit polluant.





Toutes les peintures que vous utilisez contiennent des **solvants** nuisibles à l'environnement comme à votre santé. Privilégiez donc les produits à faible teneur en solvants et portez toujours un masque à charbon actif pour bricoler. Les déchets résultant de ces travaux nécessitent un traitement spécial. Déposez-les dans les conteneurs prévus à cet effet dans les ports ou les centres de récupération agréés, ou ramenez-les au lieu d'achat. Les adresses des centres régionaux de récupération sont disponibles auprès des services cantonaux (voir pages 22 et 23).



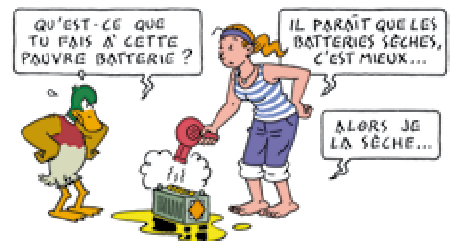
Les **huiles pour moteur et les hydrocarbures** sont particulièrement polluants. Ils doivent donc être éliminés correctement. Ne les déversez surtout jamais dans le lac-ni dans une grille de sol!



Certaines **batteries** contiennent un acide très toxique. Il convient d'être extrêmement prudent lors de leur manipulation. Vos batteries usagées doivent être déposées dans un garage ou dans un conteneur spécial. Les batteries dites sèches offrent une alternative plus écologique et facile d'entretien.



Un pont en **teck** se lave très bien à l'eau claire. Si toutefois vous souhaitez en raviver la couleur à l'aide de produits spécialisés, veillez à éliminer de manière appropriée les eaux que vous aurez polluées.

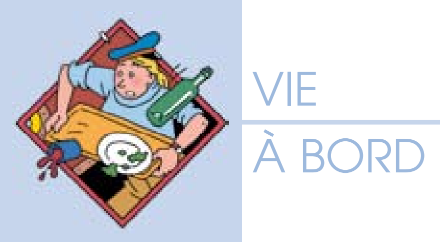




En bref

- Protégez votre santé à l'aide de masques, lunettes et gants adaptés.
- Ne déversez aucune substance toxique (huiles usagées, acide de batteries, solvants...) dans le lac et vérifiez la présence de grilles de sol raccordées à un collecteur d'eaux polluées lors des travaux à cale sèche.
- Utilisez les possibilités de recyclage offertes par de nombreux ports ou ramenez vos déchets jusqu'au conteneur le plus proche ou dans un centre de récupération.

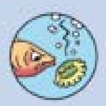




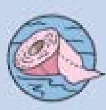
VIE À BORD

Aaaah, la vie à bord, quelle tranquillité! Mais qui dit retour aux sources dit aussi pas d'eau courante, pas d'électricité et pas non plus de camion de voirie pour ramasser les déchets après la balade. Afin d'éviter que notre beau lac se transforme en cimetière à cigarettes, canettes et autres emballages plastiques, naviguons écologiquement, donc intelligemment.

Code de conduite pour la vie à bord



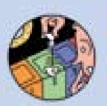
La plupart des **déchets** sont facilement recyclables à terre. Ils ne doivent donc en aucun cas être lancés par-dessus bord. Les poissons n'ont que faire des vestiges de votre croisière.



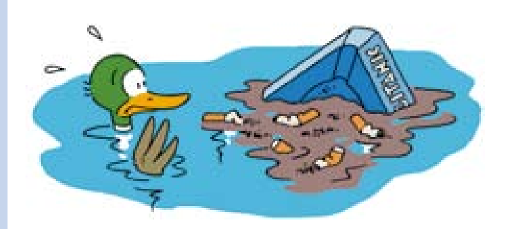
Le Léman est une **réserve d'eau potable**. Pensez-y! C'est pourquoi vous devez équiper votre bateau d'une installation de stockage des eaux polluées permettant de les vider à terre dans les centres de dépôt situés dans les ports.



Il est strictement interdit de vider vos **toilettes chimiques** dans le lac! Des équipements prévus à cet effet existent dans la plupart des ports (voir tableaux pages 16-19). Par ailleurs, sachez que nos petits besoins peuvent contenir des germes susceptibles de contaminer baigneurs et animaux de toutes sortes.

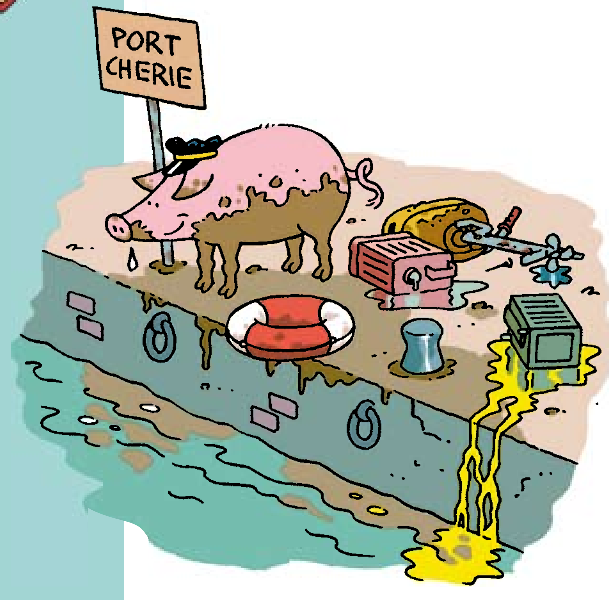


Enfin, souvenez-vous qu'un déchet ne cesse pas d'exister parce qu'il n'est plus visible. **Vous triez vos déchets à la maison, triez-les également à bord et déposez-les à terre dans une poubelle.** Les "habitants" du Léman vous en seront reconnaissants.





LES PORTS DU LÉMAN
ET LEURS ÉQUIPEMENTS



Les quarante-quatre ports figurant dans ce guide offrent au moins deux places visiteurs. Les tableaux des pages seize à dix-neuf vous informent des équipements disponibles pour naviguer sans polluer. Ils sont présentés dans l'ordre où on les rencontre en suivant le tour du lac dans le sens des aiguilles d'une montre à partir d'Hermance.
Tous les ports cités permettent le tri des déchets (emballage, verre, PET, etc.) et sont atteignables avec les transports publics (train, bus, autocar).
La récupération des batteries usagées se règle au coup par coup. Il appartient donc aux navigateurs de se renseigner auprès du responsable du port, chantier naval ou autre.



ÉQUIPEMENTS DES PORTS

	Nombre de places visiteurs	Profondeur-tirant d'eau en mètre	Grue	Rampe
HERMANCE (port des Mouches)	3	2	non	non
COLOGNY “La Tour-Carrée”	6	1 - 2	non	oui
COLOGNY “La Nautique”	6	2	oui*	oui*
GENEVE-Eaux-Vives "Maison royale"	6	2,5	non	oui
GENEVE-Eaux-Vives "Pierres du Niton"	6	1,8	oui	non
PORT-CHOISEUL	8	2 - 2,3	oui	oui
TANNAY	2	0,5 - 1,5	non	oui
COPPET	2	0,6 - 1	non	oui
FOUNEX	6	1 - 2	non	non
CRANS-près-CELIGNY	4	2 - 2,5	non	oui
NYON	11	1,6 - 1,8	non	oui
PRANGINS “Les Abériaux”	12	1 - 4	oui	oui
ROLLE	18	0,9-2,5	oui	oui
ROLLE (château)	8	2,1 - 2,2	non	non
PERROY	3	0,6 - 1,2	non	non
ALLAMAN (port de l'Aubonne)	6	1,5 - 3	non	non
St-PREX (port de Taillecou)	13	2 - 3	non	non
MORGES “Petit bois”	20	0,6 - 3	non	oui
MORGES (château)	12	1 - 2,5	oui	oui
PREVERENGES (port du Bief)	2	1 - 1,5	non	oui
St-SULPICE “Les Pierrettes”	4	0,7 - 1,8	oui	oui
LAUSANNE (Vidy)	27	1 - 3	oui	oui
LAUSANNE (Ouchy)	5	2 - 3	oui	oui

*** usage réservé aux membres**

Disponibilité en eau potable	Douche	Pompe à matières fécales	Récupération du contenu des WC chimiques	Récupération des déchets spéciaux (huiles de vidange etc...)	Disponibilité en électricité	Essence	Equipement pour le carénage, ponçage, lavage etc.
oui	non	non	non	non	non	non	non
oui	oui	non	non	non	non	non	non
oui*	oui*	oui*	oui*	oui*	oui*	oui	oui*
oui	non	non	non	non	non	non	non
oui	non	oui	non	oui	oui	non	oui
oui	oui	oui	non	oui	non	oui	oui
oui	oui	non	non	non	non	non	non
oui	non	non	non	non	non	non	non
oui	oui	non	oui	oui	oui	non	oui
oui	oui	non	non	non	oui	non	non
oui	oui	non	non	non	oui	oui	non
oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
non	non	non	non	non	non	non	non
oui	oui	non	non	non	non	non	non
non	non	non	non	non	non	non	non
oui	oui	non	non	non	oui	non	non
oui	non	oui	oui	oui	oui	non	oui
oui	non	non	non	non	oui	non	oui
oui	non	non	non	non	oui	non	non
oui	non	non	non	non	oui	oui	non
oui	oui	oui	non	oui	oui	non	oui
oui	non	oui	non	oui	oui	oui	oui





ÉQUIPEMENTS DES PORTS

	Nombre de places visiteurs	Profondeur-tirant d'eau en mètre	Grue	Rampe
PULLY	10	3 - 4	non	oui
LUTRY (port du Vieux Stand)	14	1 - 4	non	oui
LUTRY	15	2 - 3	non	oui
CULLY (port de Moratel)	4	2 - 2,5	oui	oui
CHARDONNE/VEVEY "Pichette ouest"	2	1,5 - 2	non	oui
CHARDONNE "Pichette est"	20	10	oui	oui
VEVEY	4	2 - 6	oui	oui
LA-TOUR-DE-PEILZ	12	0,5 - 5	oui	oui
CLARENS (port du Basset)	20	2 - 6	oui	oui
MONTREUX (Territet)	2	0,6 - 1,2	oui	oui
VILLENEUVE (port de l'Ouchettaz)	4	1 - 3	oui	oui
NOVILLE (port du Vieux-Rhône)	25	1,5 - 4	non	non
BOUVERET	20	2 - 3	oui	oui
MEILLERIE	12	2 - 3	non	oui
EVIAN-LES-BAINS “Les Mouettes”	48	3 - 6	oui	oui
EVIAN-LES-BAINS (port commercial)	10	3 - 4	non	non
AMPHION-PUBLIER	5	2,1 - 3	non	oui
THONON-LES-BAINS “Les Rives”	75	1,5 - 5	oui	oui
SCIEZ	15	2 - 4	non	oui
YVOIRE	20	1,2 - 3	non	oui
NERNIER	10	0,9 - 3	non	oui





Disponibilité en eau potable	Douche	Pompe à matières fécales	Récupération du contenu des WC chimiques	Récupération des déchets spéciaux (huiles de vidange etc...)	Disponibilité en électricité	Essence	Equipement pour le carénage, ponçage, lavage etc.
oui	oui	non	non	non	oui	non	oui
oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	non
oui	non	non	non	oui	oui	non	non
oui	non	non	non	non	oui	oui	oui
oui	non	non	non	non	non	non	non
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	non	non	non	non	oui	non	oui
oui	oui	oui	oui	non	oui	non	oui
oui	non	oui	oui	oui	oui	oui	non
oui	oui	oui	oui	non	oui	non	non
oui	oui	non	non	oui	oui	non	non
oui	non	non	non	non	oui	non	non
oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui
oui	oui	non	non	non	oui	non	non
oui	oui	oui	non	oui	oui	oui	oui
oui	non	non	non	non	oui	non	non
oui	non	non	non	non	oui	non	non
oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui	oui
oui	oui	non	non	non	oui	non	non
oui	non	non	non	non	oui	non	non
oui	non	non	non	non	non	non	non



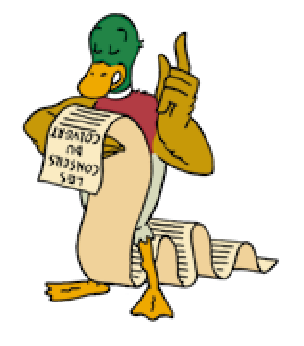
ÉNERGIE ET MOTORISATION

Disposer d'une énergie efficace et pas trop onéreuse à bord d'un bateau reste un éternel problème. Pour produire l'énergie dont il a besoin, un bateau doit soit la produire de manière autonome (ce qui représente une situation idéale), soit en consommer très peu et recharger régulièrement ses batteries à terre. Observons concrètement les solutions qui s'offrent à vous pour augmenter votre confort tout en respectant l'environnement.

Conseils aux navigateurs



Faire les frais d'une **installation solaire** s'avère très rentable à la longue et vous évite l'entretien de batteries contenant des acides nocifs. Vous êtes autonome et contribuez à la promotion d'une énergie renouvelable.

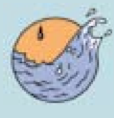




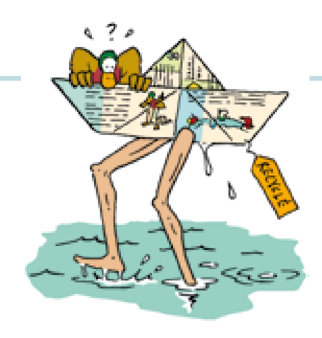
Les émissions de votre bon vieux **moteur 2-temps** polluent considérablement l'air et l'eau. Il existe aujourd'hui des moteurs 4-temps, plus silencieux et performants, consommant pour la même puissance 30% de carburant en moins!



Les **moteurs électriques** s'avèrent tout à fait adaptés pour une utilisation ponctuelle telle que les entrées et sorties du port. De plus, ils peuvent être alimentés par un panneau solaire. Là encore, n'hésitez pas à demander conseil à votre revendeur agréé.

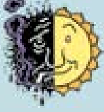


Soyez particulièrement prudents lors du **remplissage de vos réservoirs**: un dl d'hydrocarbures rend à lui seul non potables cinq millions de litres d'eau! Il est donc recommandé d'amener vos jerricans à la pompe et d'éviter les transbordements intempestifs de carburant. Tout écoulement ou toute dispersion accidentelle de substances pouvant polluer les eaux doivent être immédiatement signalés aux centres de secours.

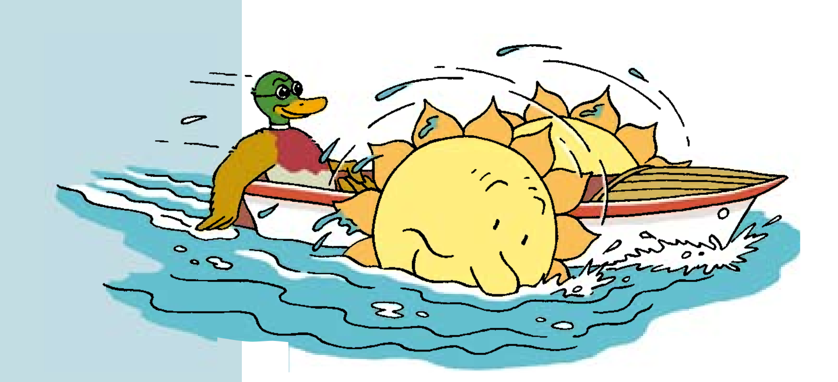




En attendant de renoncer à votre moteur 2-temps, choisissez impérativement une **huile biodégradable**. Vous limiterez ainsi les dégâts sur l'environnement.



En bref: Il existe à ce jour de nombreuses **solutions alternatives** permettant de préserver la salubrité du lac tout en naviguant confortablement. Renseignez-vous auprès de revendeurs compétents ou directement à l'office de l'énergie de votre région (adresses pages 22-23).





ADRESSES ET CONTACTS UTILES

Services de la navigation

GE Service des automobiles et de la navigation
Route de Veyrier 86
case postale 1556
1227 Carouge
Tél. 022 343 02 00

Gardes-ports cantonaux
Centrale d'engagement et des transmissions
Tél. 022 327 08 00

VD Service des automobiles et de la navigation
Avenue du Grey 110
La Blécherette - 1014 Lausanne
Tél. 021 316 82 10

VS Service de la circulation routière et de la navigation
Av. de France 71
1950 Sion
Tél. 027 606 71 01

F DDE de Haute-Savoie
Subdivision de Thonon
Service de la navigation du Léman
Rue du Sergent Morel 7
BP 163
F-74207 Thonon-les-Bains Cedex
Tél. 450 71 11 75

Services de l'environnement / énergie

GE Service cantonal de l'évacuation des eaux (SEVAC)
Inspection de la protection des eaux
Ch. de la Verseuse 17
1219 Aïre
Tél. 022 795 82 00

GE Service de l'environnement
Environnement-Info
Ch. de la Gravière 6
1227 Les Acacias
Tél. 022 327 47 11

GE Economies et énergies renouvelables
Rue du Puits-Saint-Pierre 4
Case postale 3918
1211 Genève 3
Tél. 022 327 23 23

VD Service de l'environnement et de l'énergie
Les Croisettes - 1066 Epalinges
Tél. 021 316 43 60

VS Service de la protection de l'environnement
Place des Cèdres
Bâtiment Mutua
1950 Sion
Tél. 027 606 31 50

F Rhônalpénergie-Environnement
Rue des Archers 10
69002 Lyon
Tél. 478 37 29 14

CIPEL - Commission internationale pour la protection du Léman
Av. de Chailly 23 - 1012 Lausanne
Tél. 021 653 14 14



Associations de protection de l'environnement



ASL - Association pour la Sauvegarde du Léman
Rue des Cordiers 2 - 1211 Genève 6
Tél. 022 736 86 20
Fax. 022 736 86 82
e-mail : asl@worldcom.ch
site : www.asleman.ch

ASL France
Av. de la Patinerie 6
74200 Thonon-les-Bains
Tél. 450 71 38 48

FRAPNA Haute-Savoie
Av. de Genève 58 - 74000 Annecy
Tél. 450 67 37 34

Centre nature Pro Natura Pointe-à-la-Bise

Ch. de la Réserve
1245 Collonge-Bellerive
Tél./fax 022 752 53 59

WWF Suisse
Ch. de Poussy 14 - 1214 Vernier
Tél. 022 939 39 90

ALARME - SECOURS
Suisse 117/118 France 17
Appel d'urgence européen 112

METEO
Suisse 162
France 08 92 68 08 08

Crédits :

Concept original : **MANECO**, **Maystre et Cornaglia associés**, bureau d'études en gestion de l'environnement
Réalisé sur la base d'un travail de **Vincent Gillioz**
Coordination du projet et rédaction : **Gabrielle Chikhi-Jans**, **Philippe Spiess**, Association pour la Sauvegarde du Léman - **ASL**; **Jean-Bernard Lachavanne**, **Raphaëlle Juge**, Laboratoire d'écologie et de biologie aquatique **LEBA/UNIGE**; **Laurent Cornaglia**, **MANECO**
Relecture et correction : **Sonia Baureder-Rojas**, **Kristin Becker-Van-Slooten**, **Giulio Genoni**
Illustrations et mise en page : **Exem**
Infographie : **Nicolas Schweizer**
Imprimé et relié à 25'000 exemplaires par-**SRO-Kundig**
Vifs remerciements
à **Philippe Stern** en particulier, ainsi qu'à **Ernesto Bertarelli**, **Pierre-Yves Firmenich**,
au **département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement du canton de Genève**,
au **département de la sécurité et de l'environnement du canton de Vaud**,
au **département des transports, de l'équipement et de l'environnement du canton du Valais**,
pour leur généreux soutien financier

MANECO

LES VENTS DU LÉMAN

